

Le Panel citoyen sur les enjeux du vieillissement en Wallonie.

Initié par le Parlement Wallon, un panel citoyen composé de 30 citoyens et d'experts, a débattu sur le thème du vieillissement.

A noter que l'ASBL Senoah a été invitée en tant qu'expert lors de la deuxième réunion du panel qui a eu lieu fin janvier 2018.

Cette expérience unique de démocratie participative se veut être complémentaire à la démocratie représentative.

Les citoyens qui composent ce panel ont demandé aux parlementaires que leurs propositions ne restent pas lettres mortes.

C'est le Député régional, Monsieur Benoît DREZE qui a repris, dans une question parlementaire, les recommandations du panel.

Il en a relevé quelques-unes :

- Mettre en place un service spécialisé pour les 3^e et 4^e âges, analogue à l'ONE. Son rôle serait d'informer et d'aider les personnes âgées sur le plan juridique, social et financier. Ce service pourrait accompagner les personnes pour trouver une institution de soins. Et il pourrait coordonner et contrôler les services aux personnes âgées.
- Offrir un statut légal aux aidants proches et leur offrir une couverture sociale et financière.
- Etudier les outils technologiques qui permettraient d'optimiser les soins aux personnes âgées tout en en réduisant le coût.

Le député a interrogé la Ministre GREOLI à propos de ces recommandations : les projets de réformes sur lesquels la Ministre travaille, vont-ils tenir compte des propositions émises par le panel ?

La Ministre GREOLI a voulu rassurer le député en répondant par l'affirmative à sa question : c'est bien évidemment que les prochaines réformes prendront en compte certains points d'attention relevés par le panel.

Et d'ajouter que le panel a mis en avant les questions à approfondir lorsque l'on veut développer des actions et des projets relatifs au vieillissement :

- L'amélioration de l'offre de services aux personnes âgées ;
- La valorisation des métiers entourant les aînés ;
- Le rôle des technologies dans l'aide aux personnes âgées ;
- La promotion d'un système de communication relatif aux services et dispositifs existants pour les personnes âgées ;
- L'organisation de la transition entre le travail et la retraite ;
- L'organisation d'espaces intergénérationnels.

La Ministre entend donc tenir compte de tout le travail accompli par le panel mais aussi pérenniser les initiatives qui existent déjà sur le terrain.

Lien vers cette question parlementaire sur le site de la Wallonie :

https://www.parlement-wallonie.be/content/print.php?print=interp-questions-voir.php&id_doc=84034&type=28